

F

NOTICE D'EMPLOI

A lire attentivement et à conserver

NL

GEBRUIKSAANWIJZING

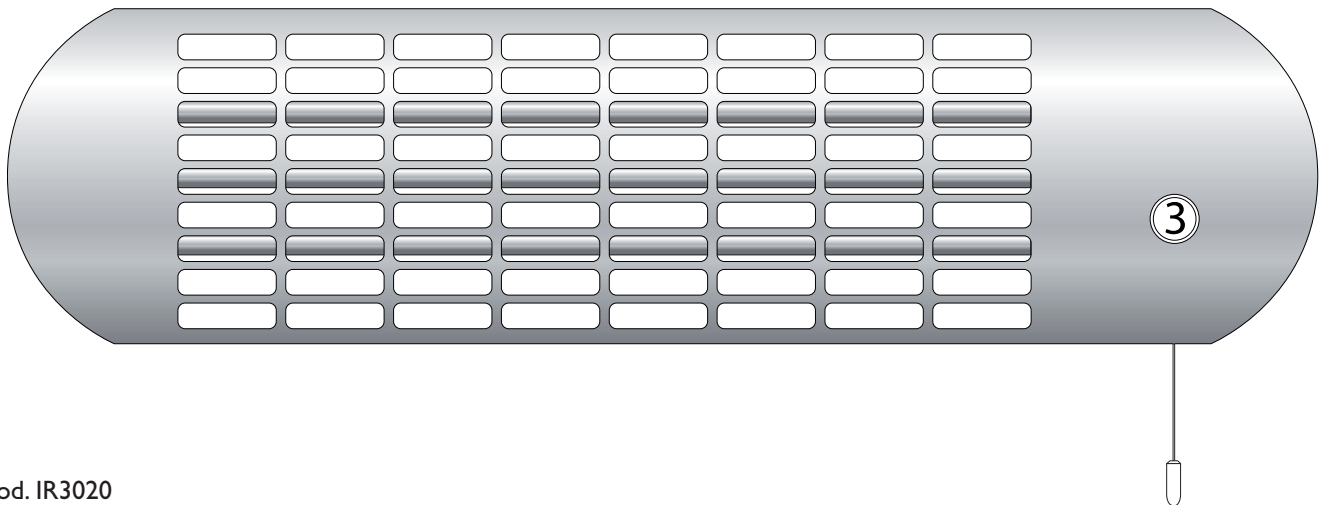
Zorgvuldig lezen en bewaren

D

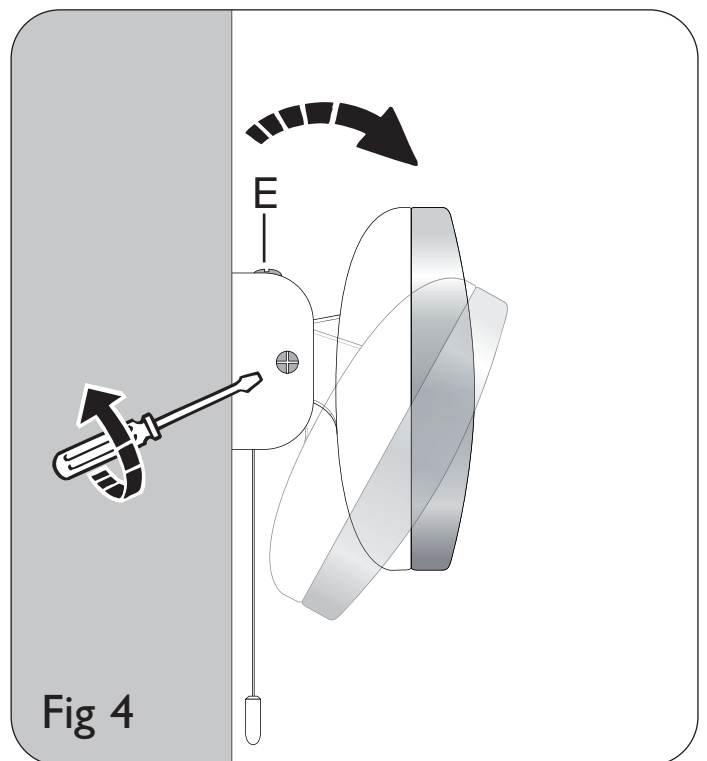
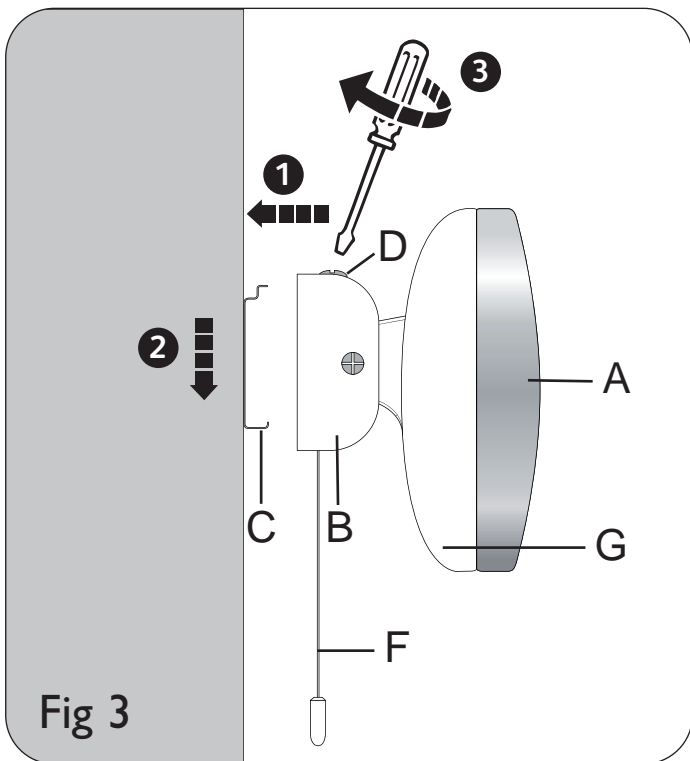
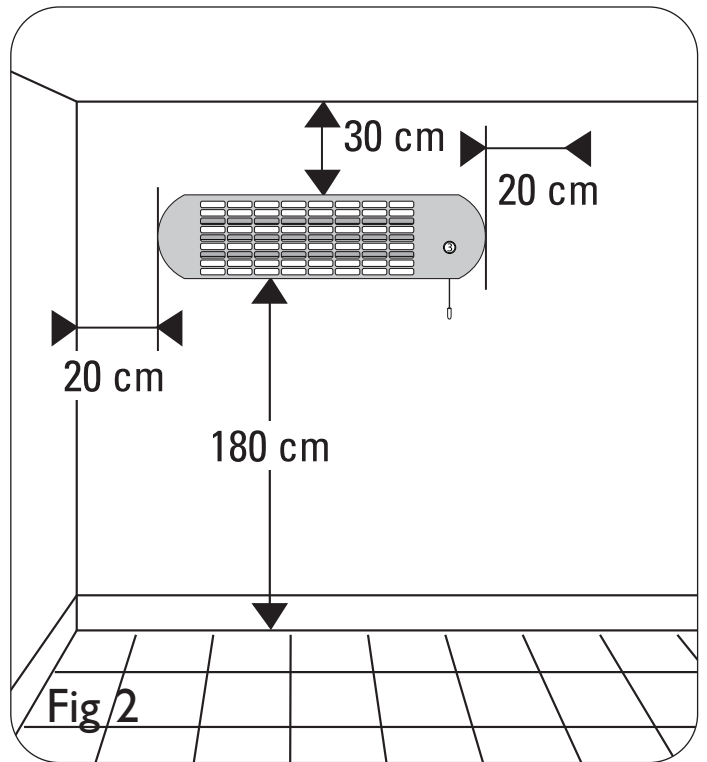
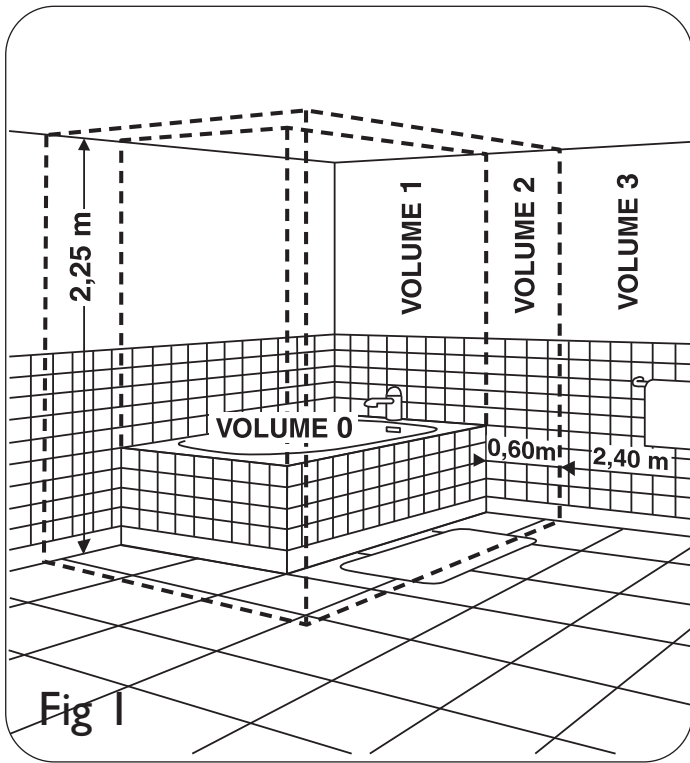
GEBRAUCHSANWEISUNG

Bitte vor dem Gebrauch aufmerksam durchlesen

SUNRAY



Mod. IR3020



FRANÇAIS

- A – Partie Radiant
- B – Boîtier de fixation
- C – Support mural
- D – Vis de fixation de l'appareil
- E – Vis de réglage de l'orientation
(1 vis de chaque côté)
- F – Cordelette de sélection
- G – Boîtier arrière

NEDERLANDS

- A – Uitstralend gedeelte
- B – Bevestigingskastje
- C – Muurhouder
- D – Bevestigingsschroef van het apparaat
- E – Afstelschroef voor de draairichting
(1 schroef aan iedere zijde)
- F – Keuzekoordje
- G – Achterzijdeskastje

DEUTSCHLAND

- A – Heizelement
- B – Befestigungsgehäuse
- C – Wandhalter
- D – Befestigungsschraube für das Gerät
- E – Einstellschraube für die Ausrichtung
(1 Schraube pro Seite)
- F – Kordelführung
- G – Hinterer Gehäuse

1/ AVERTISSEMENTS

F

Il est essentiel de lire attentivement cette notice et d'observer les recommandations suivantes :


- Pour votre sécurité, cet appareil est conforme aux normes et réglementations applicables (Directives Basse Tension, Compatibilité Electromagnétique, Environnement...).
- Cet appareil est destiné à un usage domestique uniquement. Il ne peut donc pas être utilisé pour une application industrielle.
- Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Ne placez pas votre appareil juste en dessous d'une prise de courant murale.
- Ne faites pas fonctionner votre appareil dans un local empoussiéré ou un local présentant des risques d'incendie.
- Avant chaque utilisation, vérifiez le bon état général de l'appareil.
- Ne pas poser de serviette ou autre vêtement sur le dessus de l'appareil.
- N'introduisez jamais d'objet à l'intérieur de l'appareil (ex : aiguilles...).
- La garantie sera annulée en cas d'éventuels dommages résultant d'une mauvaise utilisation .
- Elimination en fin de vie du produit: déposer votre appareil dans les centres de collecte sélective / déchetteries existants.

TRES IMPORTANT :

- Ne pas utiliser votre radiateur à proximité d'objets et de produits inflammables (rideaux, aérosols, solvants, etc..).
- Ne jamais couvrir l'appareil, même temporairement, car il y a risque de surchauffe et de dégradations importantes.
- Ne pas toucher l'appareil avec les mains humides.
- Ne jamais laisser de l'eau s'introduire dans l'appareil.
- **NE CHERCHEZ PAS A TOUCHER LA PARTIE RADIANT PENDANT SON FONCTIONNEMENT** (cette partie atteint de hautes températures susceptibles de provoquer de graves brûlures). Il est recommandé d'attendre 15 minutes après l'arrêt de l'appareil avant de le manipuler.
- Cet appareil est destiné à être utilisé exclusivement fixé au mur en position horizontale et dans le bon sens (voir chapitre "INSTALLATION").

2/ TENSION

F

Avant la première utilisation, vérifiez que la tension de votre installation corresponde bien à celle marquée sur l'appareil. Votre appareil est de classe II (double isolation électrique ) , il ne doit pas être raccordé à la terre.

3/ INSTALLATION

F

Prendre conseil auprès d'un spécialiste afin d'utiliser les moyens d'installation adéquats.

Votre appareil doit être positionné dans le sens prescrit sur la Figure 2 (Indicateur de sélection à droite) en prenant en compte les distances minimales définies par ce même schéma ainsi que les règles de sécurité d'installation définies dans le paragraphe "Installation Salle de Bains" (Fig. 1).

L'intensité de rayonnement est relativement importante autour de l'appareil, ce qui donne des températures élevées sur les objets qui subissent ce rayonnement.

Vous devez donc installer votre radiateur à plus de 80cm de tout objet.

Il est strictement INTERDIT de fixer l'appareil au plafond, ou au mur en position verticale.

Les interrupteurs ou autres dispositifs de commandes ne doivent pas pouvoir être touchés par une personne utilisant la baignoire ou la douche.

INSTALLATION SALLE DE BAIN (FIG. 2) :

La construction de cet appareil IP24 permet son utilisation dans toutes les pièces de la maison, y compris celles présentant des risques de projections d'eau (cuisine, salle de bains, etc).

L'installation électrique de la pièce, l'installation de l'appareil et son utilisation doivent cependant être conformes aux normes en vigueur dans votre pays.

En France, la norme NFC 15.100 régit les règles de sécurité d'installation. Elles définissent 4 volumes dans la salle de bains. Cet appareil doit être installé uniquement dans les volumes 2 et 3 d'une telle pièce.

MODE OPÉRATOIRE DE MONTAGE ET BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE DE L'APPAREIL :

Avant toute opération de montage ou démontage ; assurez-vous que la ligne servant d'alimentation du radiateur est bien coupée.

Montage de l'appareil :

1- Prendre le support mural C et le fixer au mur horizontalement en respectant les indications de positionnement de l'appareil (voir Fig. 1 et 2).

Pour une fixation optimale de votre radiateur, vous devez utiliser des chevilles et vis compatibles aux matériaux de votre cloison.

2- Prendre l'appareil et le fixer sur le support mural C (voir Fig. 3) puis le bloquer sur le support (C) à l'aide de la vis (D).

Réglage de l'inclinaison :

Votre radiateur bénéficie d'une possibilité de réglage de l'inclinaison de la partie radiant (Fig. 4) de 0° à 30° par rapport au mur.

Ce réglage est interdit pendant le fonctionnement de l'appareil.

Pour modifier l'inclinaison, il est recommandé d'attendre 15 minutes après l'arrêt de l'appareil et de suivre le mode opératoire suivant :

- Desserrez les 2 vis de l'articulation afin de libérer la rotation de la partie radiante.
- Maintenez la partie radiante dans la position que vous souhaitez et resserrez les 2 vis de l'articulation.

Branchement électrique de l'appareil :

Votre appareil est livré avec un cordon d'alimentation pour le branchement à une boîte de raccordement.

Conformément aux règles d'installation, une coupure omnipolaire doit être prévue sur l'alimentation.

Cet interrupteur doit avoir une ouverture de contact d'au moins 3 mm sur tous les pôles.

Lors du raccordement, le cordon devra être coupé de sorte à ne garder que la longueur nécessaire au branchement.

A l'installation, fixer le câble d'alimentation dans le mur ou sur le mur afin qu'il ne puisse venir en contact avec les parties métalliques (A et G) qui atteignent un niveau de température élevée.

4/ FONCTIONNEMENT

F

La mise en service de l'appareil se fait grâce à la cordelette de sélection (Fig. 3). Au moment de la mise en service, il peut se produire une légère vibration, qui cesse après quelques secondes.

• Mod. IR3020

- Position 0: Arrêt
- Position 1: 600W
- Position 2: 1200W
- Position 3: 1800W

5/ ENTRETIEN

F

- Il est impératif d'arrêter votre appareil (indicateur de sélection sur 0) et de bien le laisser refroidir avant toutes opérations d'entretien.
- Vous pouvez le nettoyer avec un chiffon légèrement humide.

Important :

Ne jamais utiliser de produits abrasifs qui risqueraient de détériorer les revêtements.

6/ EN CAS DE PROBLEME

F

- Ne démontez jamais votre appareil vous-même. Un appareil mal réparé peut présenter des risques pour l'utilisateur.
- Avant toute intervention sur l'appareil, assurez-vous que :
 - Votre appareil est arrêté (indicateur de sélection est bien en position 0).
 - Votre appareil est refroidi.
 - La ligne servant à l'alimentation du radiateur est bien coupée.

7/ PARTICIPONS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT !

F

① Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables.

➔ Confiez celui-ci dans un point de collecte ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



SERVICE APRÈS-VENTE / DIENST NA VERKOOP

FRANCE

Des Centres-Service Agréés par Calor assurent notre service après-vente.

Ils sont à votre disposition pour toute intervention sur nos produits sous garantie et hors garantie, la vente de nos accessoires et pièces détachées.

Pour connaître la liste de ces Centres- Service ou pour tout autre renseignement, vous pouvez nous contacter :

Service Consommateurs : CALOR S.A.
BP 15
69131 Ecully Cedex



Internet : www.calor.fr

Si vous ne pouvez pas acquérir les accessoires dont vous avez besoin dans votre point de vente habituel, vous pouvez, depuis la France, passer commande par minitel.

BELGIQUE / BELGIË

Des Centres-Service Agréés par Calor assurent notre service après-vente.

Ils sont à votre disposition pour toute intervention sur nos produits sous garantie et hors garantie, la vente de nos accessoires et pièces détachées.

Pour connaître la liste de ces Centres- Service ou pour tout autre renseignement, vous pouvez nous contacter :

Calor beschikt, naast onze eigen dienst na verkoop (zie onderstaand adres), over gewestelijke erkende centra die onze dienst na verkoop verzekeren.

Zij staan eveneens ter uwer beschikking voor elke interventie binnen of buiten garantie en voor de verkoop van accessoires en wisselstukken.

Om deze lijst te bekomen of voor elke andere informatie, kunt U ons contacteren :

Service Consommateurs / Consumentendienst :

België
Groupe SEB Belgium
Avenue de l'Espérance
6220 Fleurus
Tel: 071 / 82.52.60
Fax: 071 / 82.52.83

CERTIFICAT DE GARANTIE / GARANTIEBEWIJS

référence produit/referentie produkt :

date d'achat/aankoopdatum :

cachet du vendeur/stempel verdeler :

En plus de la garantie légale qui découle des articles 1641 et suivants du Code Civil, due en tout état de cause sur des défauts et vices cachés de l'appareil, Calor assure une garantie contractuelle de 1 an à partir de la date d'achat, sauf législation spécifique à votre pays.

Cette garantie (pièces et main d'œuvre) ne couvre pas les bris par chute et choc, les détériorations provoquées par un emploi anormal, les erreurs de branchement, le non-respect des conditions d'utilisation prescrites dans la notice d'emploi ou les réparations ou vérifications effectuées par des personnes non qualifiées par Calor.

Pour être valable, ce bon de garantie doit être :

- 1- certifié par le vendeur (date et cachet)
- 2- joint à l'appareil en cas de réparation sous garantie

BELGIQUE /BELGIË

Calor garantit cet appareil contre tous défauts et vices cachés 1 an à partir de la date d'achat sauf législation spécifique à votre pays. Cette garantie (pièces et main d'œuvre) ne couvre pas les bris par chute et choc, les détériorations provoquées par un emploi anormal, les erreurs de branchement, le non-respect des conditions d'utilisation prescrites dans la notice d'emploi ou les réparations ou vérifications effectuées par des personnes non qualifiées par Calor.

Calor waarborgt dit apparaat tegen alle fouten en verborgen gebreken gedurende 1 jaar na datum van aankoop, uit gezonderd eventuelle specifieke wetgeving in uw land.

Deze garantie (onderdelen en arbeidslonen) dekt niet de breuk door val of schok, beschadigingen veroorzaakt door abnormaal gebruik, vergissingen bij de elektrische aansluitingen, het niet-naleven van de gebruiksvoorwaarden voorgeschreven in de gebruiksaanwijzing en de herstellingen of het nazicht uitgevoerd door andere personen dan deze erkend door Calor.

Om geldig te zijn, moet dit garantiebewijs :

- 1- Voor waar verklaard worden door de verkoper (datum en stempel).
- 2 - Bij het apparaat gevoegd worden in geval van herstelling onder waarborg.